

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4560 - Mercredi 07 Février 2024 - Prix : 200 Fc

CRISE POST-ÉLECTORALE

Kiki demande l'annulation de la présidentielle



DIPLOMATIE INTERNATIONALE :

**Azali plaide pour la paix en Libye
à travers un dialogue inclusif**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

26 Radjab 1445

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Février 2024**

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 56mn



POLITIQUE :

Une militante du parti Juwa arrêtée depuis le 20 janvier

Le 21 janvier le procureur de la République de Moroni avait pourtant annoncé la libération de « toutes les femmes » interpellées dans le cadre des manifestations post-électorales. Ce qui n'est visiblement pas le cas.

Elle fait partie des centaines des personnes interpellées dans le cadre des manifestations post-électorales enclenchées le 17 janvier après l'annonce par la Ceni des résultats provisoires des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles. Chamsia Moustoifa, militante du parti d'opposition Juwa, est arrêtée chez elle à Ouella dans la région d'Itsandra le samedi 20 janvier, dans le crépuscule. Cette mère de deux enfants dont le benjamin a 3 ans à peine était conduite à la gendarmerie de Moroni. Son avocat, contacté par La Gazette des Comores hier, ignore si elle y est encore. « A ce stade du dossier, je n'ai pas accès à ma cliente », nous confie Me Fahardine



Mohamed. En effet, selon le code de procédure pénal comorien, un avocat n'a pas le droit d'intervenir dans le cadre d'une enquête préliminaire. Mais que les autorités fassent l'im-passe sur le lieu de détention, cela n'est pas

réassurant.

Il se trouve que la garde à vue de la mise en cause a largement dépassé les délais maximums autorisés par la loi, qui sont de 24h renouvelables une fois. A la question de savoir par quelle mesure d'exception légale Mme Chamsia est détenue pendant plus de deux semaines sans jamais être déférée devant le procureur ou le juge, le procureur de la République de Moroni, Mohamed Djounaid, n'a pas donné suite à notre requête, du moins jusqu'au moment où nous bouclions ces lignes. Pas plus que sur les motifs de son arrestation. Le 21 janvier, soit au lendemain de l'interpellation de la militante de l'opposition, le procureur avait annoncé dans un communiqué que « dans un souci d'apaisement et pour la sauvegarde de la cohésion nationale, les jeunes mineurs et toutes les femmes interpellés ont été remis en liberté ». Ce qui n'est décidément pas le cas.

Un proche de la gardée à vue croit qu'elle était sur une liste de personnes à arrêter. « Sur

le siège avant du pick-up de la gendarmerie il y avait un individu qui indiquait aux gendarmes la maison de Chamsia que les hommes en treillis ont bouclée avant de procéder à son arrestation », nous confie un co-villageois. Cette méthode a été utilisée par les forces de l'ordre dans la foulée des manifestations post-électorales. Des partisans du régime fournissaient des listes de personnes à arrêter. Notamment à Moroni où des leaders de l'opposition en l'occurrence Daoudou Abdallah Mohamed du parti Orange ont vu plusieurs de leurs militants pris dans les filets de la gendarmerie. Les manifestations post-électorales ont fait un mort, un jeune d'une vingtaine d'années tué d'une balle dans la tête par le garde du corps du ministre des télécommunications. Des juristes estiment que les éléments constitutifs de la légitime défense ne sont pas réunis.

Nassuf Ben Amad

CONCOURS RÉGIONAL « VARUNA BIODIVERSITÉ » :

Quatre étudiants malgaches remportent le concours

La cérémonie de remise des prix de la première édition du concours photo Varuna avec pour thème « L'humain au cœur de la biodiversité » s'est tenue ce lundi dans la grande salle du « Musée de la photographie de Madagascar ». Cette première édition était réservée exclusivement aux élèves et étudiants de l'enseignement supérieur du Sud-ouest de l'océan Indien.

Le programme Varuna, financé par l'Agence française de développement et coordonné par Expertise France, vise à lutter contre l'érosion de la biodiversité des îles du sud-ouest de l'océan Indien, au bénéfice des habitants de la région. Et, notamment, en renforçant les liens entre science et société pour replacer la biodiversité au cœur de nos échanges. Dans ce cadre, la première édition du Concours Photo Varuna Biodiversité a organisé fin 2023, dont la participation était réservée aux étudiants et élèves de l'enseignement supérieur du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, Union des Comores, Maurice, Seychelles, La Réunion et Mayotte). Plusieurs dizaines de participants issus de toute la région ont

concouru sur le thème suivant : « L'humain au cœur de la biodiversité ».

Après plusieurs semaines de compétition, plus d'une centaine d'images ont été présentées à un jury composé de spécialistes de la biodiversité, de scientifiques et de professionnels de l'image, issus de divers pays de la zone et d'Europe. Les lauréats, dont les œuvres ont été sélectionnées sont quatre étudiants malgaches et le 1er prix a été attribué à David Mahasetra RAZAFIMBOHITRA / « Baobabs at dawn », le 2ème prix à Aroniaina Manampitahiana FALINIRINA / « Suivi écologique en milieu marin », le 3ème prix à Michel Rahajanirina RATSIZAFY / « Pêcheur d'algues » et le prix coup de cœur attribué à Tantely Enzo Zald Karim RAZAFIMISA / « Chutes de la Lily ».

Les quatre vainqueurs ont été réunis ce lundi 5 février par l'équipe Varuna pour recevoir leurs lots (matériel photo, abonnements logiciels etc...). Leurs œuvres ont été exposées dans la grande salle du Musée de la photographie de Madagascar.

Andjouza Abouheir



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Building regional resilience through strengthened meteorological, hydrological and climate services in the Indian Ocean Commission Members states – (Hydromet) » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

1. Un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e)

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **lundi 19 février 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CRISE POST-ÉLECTORALE

Kiki demande l'annulation de la présidentielle

Arrivé troisième selon les résultats officiels, Daoudou Abdallah Mohamed alias Kiki demande à la Cour suprême d'annuler le scrutin du 14 janvier, remporté par le sortant Azali Assoumani dès le premier tour.

Il ne s'en lasse pas. Après avoir intenté un recours auprès de la Chambre électorale de la cour suprême, laquelle n'a pas daigné « statuer ni débattre sur les preuves indiscutables des fraudes massives », c'est au tour de la Cour suprême elle-même que le candidat malheu-

reux à la présidentielle de janvier s'est tourné. Le 31 janvier, Daoudou Abdallah Mohamed a en effet saisi la haute juridiction pour les mêmes raisons. Le surnommé Kiki demande l'annulation des décisions portant résultats définitifs des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles. Par ricochet, l'annulation des élections tout court.

« Ma demande aux fins de rabat d'arrêt est fondée sur les moyens suivants : le premier moyen que je soulève résulte de la violation des dispositions de l'article 240 de la loi

organique portant sur la cour suprême. Il en ressort que la Chambre électorale de la cour suprême de l'Union des Comores siège à sept (7) membres y compris le président. En l'espèce, cinq membres seulement de la chambre constitutionnelle et chambre électorale de la cour suprême ont siégé et rendu les décisions N°24-001/CS et N°24-002/CS du 24 janvier 2024 et qui sont l'objet de plusieurs litiges. Ces décisions n'indiquent pas les circonstances particulières qui expliquent l'absence des autres membres de la cour suprême à siéger », peut-on

lire dans la requête.

La requête vise donc à obtenir l'annulation des décisions N°24-001/CS et N°24-002/CS du 24 janvier 2024 portant résultats définitifs des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles « en raison de cette irrégularité de procédure et des erreurs des calculs des chiffres sur les des inscrits, du nombre des votants, des taux de participation et en raison des graves irrégularités constatées, portant la proclamation de l'élection de deux gouverneurs dans une même île ainsi que les fraudes massives cons-

tatées et les aveux de Mr Zaidou Youssouf ». Dans une de ces décisions, la Cour a déclaré le candidat AMP au poste de gouverneur de Ngazidja comme étant élu...gouverneur d'Anjouan. Quant à Mr Zaidou Youssouf, le vrai gouverneur d'Anjouan, il a avoué dans une vidéo avoir été élu grâce à l'armée. Laquelle, il est vrai, n'a ménagé aucun effort pour bourrer les urnes le 14 janvier. La date du verdict n'est pas encore communiquée.

Nassuf Ben Amad

DIPLOMATIE INTERNATIONALE :

Azali plaide pour la paix en Libye à travers un dialogue inclusif et souverain

Le président en exercice de l'Union Africaine pour encore une dizaine de jours, a pris part à une réunion au sommet à Brazzaville (Congo) en prélude à la conférence de réconciliation inter-libyenne prévue à la fin du mois d'avril 2024. Ce comité de haut niveau a réuni plusieurs personnalités du continent africain autour du président congolais, Denis Sassou Nguesso.

Le chef de l'Etat comorien a atterri dimanche 04 février avec sa suite à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville où il a été accueilli par le premier ministre congolais Anatole Collinet Makosso. Le président était venu participer dans la capitale congolaise à la réunion du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine qui cherche à établir une feuille de route avant la rencontre qui va réunir tous les protagonistes de la crise libyenne. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi, la Libye vit des heures sombres qui rendent le pays presque ingouvernable.

Dans l'une de ses dernières sorties, le président en exercice de l'UA a répondu donc à l'invitation de l'indémodable Denis Sassou Nguesso au pouvoir depuis le 20e siècle. Pays naguère prospère, la Libye de celui qui se voulait le chantre des Etats-Unis d'Afrique, Mouammar Kadhafi n'est que l'ombre d'elle-même. Pris en étau par plusieurs factions, le pays se trouve aujourd'hui divisé, entre le grand Ouest où se trouve la capitale, Tripoli, gouverné par Abdelhamid Dbeibah reconnu par les puissances occidentales et l'Est qui a comme capitale Benghazi sous le commandement du maréchal Khalifa Haftar.

Le président de la république lors de son discours est revenu sur le calvaire que vivent les libyens. « La Libye est victime de l'éclatement, de la prolifération des armes et des guerres fratricides, depuis plus d'une dizaine d'année » sans toutefois,

nommer la responsabilité des occidentaux notamment la France après l'intervention de 2011 pour déloger l'ancien Guide. C'est pourquoi, a poursuivi le président « Nous sommes alors réunis aujourd'hui, pour appeler de nos vœux, à un retour rapide à la paix en Libye, afin que ce pays frère puisse reprendre la place qui lui revient de droit sur la scène continentale et mondiale.

Et le président comorien de clarifier sa pensée sur les voies et moyens que les libyens devront emprunter pour parvenir à une paix durable. « La paix en Libye ne peut se faire sans une première étape de reconstruction, dont la pierre angulaire doit être la promotion d'un dialogue inclusif ; et la tenue d'élections libres et équitables, sous la supervision de l'UA et ses partenaires » a souhaité Azali Assoumani.

De son côté Denis Sassou Nguesso, Président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye



soutient que l'UA a un rôle central, quant à la facilitation dudit dialogue. « Tous les acteurs extérieurs doivent cesser et s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Libye, car cela porte atteinte aux intérêts fondamentaux du Peuple libyen et à ses aspirations légitimes à la stabili-

té, à la paix, à la prospérité et au développement. Tous les combattants étrangers, les forces étrangères et les mercenaires doivent se retirer de la Libye, conformément aux résolutions de l'UA et aux résolutions internationales ».

C'est ainsi que les membres du

comité ont salué les efforts de Denis Sassou Nguesso et son engagement inébranlable en faveur de la paix en Libye. Mais surtout la détermination de réunir plusieurs acteurs politiques et diplomatiques de nationalités différentes en vue de renforcer la démarche de réconciliation nationale et à l'organisation des élections crédibles et transparentes, afin de consolider la paix, la sécurité et la stabilité en Libye.

Outre, les présences d'Azali Assoumani et Denis Sassou Nguesso président du Comité de Haut Niveau, cette réunion de Brazzaville a été honorée de la présence du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, Abdoulaye Bathily et du président du Conseil d'Etat libyen, Mohammed el-Menfi.

Imtiyaz

CHOLÉRA :

Le pays a enregistré cinq nouveaux cas du choléra ce 05 février. Cinq patients sont guéris et huit sont pris en charge au site de Sambakuni. Sur ce rapport de situation, le ministère de la santé a omis d'enregistrer un nouveau décès survenu ce 05 février.

Dans le rapport de situation du 06 février, les autorités sanitaires ont déclaré cinq nouveaux cas de choléra dans le pays dont deux nouveaux cas avec TDR positif et trois cas par lien épidémiologique. Ils ont annoncé par ailleurs la guérison de cinq patients et la prise en charge de huit patients au centre de Sambakuni. Sur le rapport de ce mardi 06 février, le ministère de la santé a annoncé le décès de deux personnes depuis le début de l'épidémie et c'est le cas. Mais ce lundi 05 février, un des passagers du bateau arrivé de Tanzanie est décédé

Un mort oublié ?

aux urgences du CHN El Maarouf. Mais le ministère de la santé a omis de signaler ce décès et pourtant il était admis au centre de Sambakouni. Pourquoi cette omission ?

Selon nos informations, la personne décédée était diabétique et n'avait pas le choléra. « C'est vrai, il était dans le bateau mais il n'avait pas de cholera. Il avait des vomissements et de la constipation mais pas la diarrhée. Et après, il était placé dans le même endroit que les personnes qui avaient le choléra et recevait le même traitement. Mais au fil du temps, tout le monde allait bien exceptée elle », avance une source sanitaire. Après des analyses, la personne en question avait le paludisme mais pas le choléra. « Quand on s'est aperçu qu'il avait le palu, on l'a mis sous traitement et répondait bien au traitement. Mais le lendemain, il a eu des complica-

tions et a été transféré aux Urgences du CHN d'El-Maarouf où il est décédé ». Sur ce sujet, La Gazette des Comores a essayé de joindre le directeur général de la santé et le chargé de la surveillance épidémiologique pour plus d'information, mais ils restaient injoignables.

Il est à noter que la plupart des personnes infectées ne manifestent aucun symptôme ou des symptômes bénins, et peuvent être traitées avec succès au moyen de sels de réhydratation orale. Dans les cas sévères, un traitement rapide par perfusion de liquide et d'antibiotiques comme la doxycycline par voie intraveineuse s'impose. Ce traitement d'antibiothérapie est utilisé dans le pays pour lutter contre cette épidémie au plus vite.

Les autorités sanitaires appellent la population à suivre les directives et les invite à prendre toutes les précautions nécessaires en termes d'hy-

giène, à domicile, dans les transports, les écoles, les marchés et autres lieux publics, à renforcer la surveillance sanitaire aux portes d'entrée du pays (ports et aéroports). « Nous recommandons le lavage de main régulier à l'eau propre et au savon ou en utilisant une solution chlorée avant de faire la cuisine, avant de manger, avant de s'occuper d'un bébé, bien cuire les aliments comme la viande à au moins 70°C, ne pas manger d'aliments crus à moins qu'ils ne soient pelés ou décortiqués et bien lavés. En cas d'apparition des symptômes à savoir diarrhée sévère, vomissements et fatigue générale, la population est invitée à se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche », recommande le Dr Saindou Ben Ali Mbae, directeur général de la santé.

Andjouza Abouheir

GASTRONOMIE :

"Mi Nde Mipissi", un concours pour la promotion des produits du terroir

Depuis le 2 février dernier, des amateurs de la cuisine comorienne font valoir leurs savoir-faire culinaires pour remporter le prix du concours "Mi Nde Mipissi". Il s'agit d'un concours organisé dans le cadre du Projet (AEFPF-Comores) visant à augmenter la production alimentaire locale.

"Mi Nde Mipissi" est un concours appuyé par le ministère de l'agriculture en partenariat avec la Banque Africaine de Développement et l'AEFPF Comores devant accroître la productivité des aliments locaux. Ce concours est en phase de présélection depuis le 2 février dernier. 5 candidats sont en train de faire valoir leurs talents culinaires. Il s'agit de Kassim, Fatima, Soifiat, Roksana et Zamana. Ces amateurs de la cuisine proposent des plats comoriens en vue de recevoir le tablier et continuer l'aventure. Selon Mohamed Ali, « le principe du concours est de

proposer des plats avec des ingrédients comoriens et tout cela rentre dans le cadre de valorisation de la cuisine comorienne. Et ce concours va offrir des opportunités importantes pour les participants ».

Selon Kamal Deal Blackomoriano, un des organisateurs du concours, le savoir n'a pas de limite. Il peut s'exprimer également dans le domaine de la restauration et la cuisine. « Nous avons des talents culinaires comme des talents musicaux. Il faut donner aux uns et aux autres la chance d'exprimer leurs savoir-faire », a-t-il dit. Ainsi ce concours de cuisine est organisé dans le cadre du Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores) dont l'objectif est d'augmenter la production alimentaire locale puis renforcer la résilience des systèmes alimentaires et à soutenir les efforts du gouvernement visant à atténuer l'impact des chocs mondiaux sur l'économie nationale.

Kassim qui est un des participants au concours voit par là un



moyen d'encourager les cuisiniers. « Je suis un ancien cuisinier de l'hôtel Galawa. Je suis dans le domaine de la restauration depuis bien longtemps. Donc c'est une opportunité de laisser une part d'héritage aux générations futures et d'encoura-

ger ceux qui sont déjà dans le domaine. Moi je propose une façon différente de faire un repas complet avec du maïs, de la patate douce, la pomme de terre et de la volaille », a-t-il avancé. Le ministère de l'agriculture en partenariat avec la Banque

Africaine de Développement et l'AEFPF Comores sont derrière ce concours de MI NDE MPISSI pour valoriser la cuisine comorienne. Et 15 candidats devront disputer une place en demi-finale.

Kamal Gamal

Message



Chers amis (es) en charge d'animer notre campagne politique aux Comores, Mohéli, Ndzuani, Ngazidja, Mayotte et Diaspora.

Responsable de première Heure. La Politique, Mouvement WONEHA.

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance, ma gratitude et toutes mes félicitations pour votre engagement citoyen et patriotique au service de notre projet pour le pays. Pour toute la population, Comoriennes et Comoriens, hommes et Femmes, particulièrement la Jeunesse, toutes catégories sociales confondues.

Les efforts que vous avez déployés durant la campagne présidentielle ont été unanimement reconnus et salués. Votre engagement militant vous honore et je vous redis toute ma reconnaissance.

Je n'oublie pas la dureté du combat que nous avons collectivement mené sur le terrain sous le vent, le soleil et la pluie. Ce travail de fourmi a été effectué jours et nuits à la rencontre de nos concitoyens dans leurs places

publiques, maisons, villages et régions.

Le combat que nous avons mené et que nous nous poursuivons, vise à libérer les COMORES de l'anarchie, de la dictature et de l'ordre violent qui règne en vue d'instaurer la démocratie, l'état de droit et l'ancrage du pays dans un cycle vertueux garantissant un développement économique harmonieux et durable. Notre pays a besoin de création massive d'emplois afin de donner à notre jeunesse les opportunités de s'épanouir pleinement. La Prospérité effective.

Le combat que nous avons livré au cours de cette campagne a été juste. C'est pourquoi le camp adverse revendiquant la victoire dans ces élections, se trompe radicalement. Car la lutte continue tant que demeureront toutes ces injustices et cette politique liberticide malmenant le peuple jeté arbitrairement en prison. Ensemble nous continuerons à défendre les intérêts de nos citoyens dans la paix, le respect et les valeurs de la démocratie.

Dans cette bataille, des acteurs d'horizons divers composés de la diaspora, des partis

politiques, des intellectuels de la société civile, des cadres, des techniciens, des étudiants, des ouvriers, pêcheurs, cultivateurs, syndicats, des notables et de nombreux jeunes de tout l'archipel, se sont engagés autour de ma candidature et de notre projet pour l'amour du pays et de la volonté de délivrer ce pays de ce pouvoir rejeté par le peuple.

Cette marque de confiance à mon endroit m'honore et m'oblige.

A mon nom personnel et au nom de toutes mes équipes de Campagne je vous réitère tous mes chaleureux remerciements et tout mon respect pour le travail accompli, et vous assure de ma détermination à œuvrer sans relâche pour promouvoir la liberté et la justice.

Vive les Comores dans l'unité, la fraternité et la prospérité dans la paix.

La Lutte pacifique continue, La patrie ou la Mort, nous vaincrons.

Hamidou Bourhane

TENNIS

FCT, quid des élections convoquées pour le 19 août 2023 !

Des interrogations subsistent quant à la tenue réelle de l'assemblée générale élective de la Fédération Comorienne de Tennis. Suspendue il y a moins de deux mois pour n'avoir pas pu tenir dans les délais impartis l'AGE de sa fédération. Mahamoud Zayya appelle ses membres ce 19 août à l'hôtel restaurant Le Cœlacanthe à partir de 10h00.

"Conformément aux articles 9, 10 et 11 des statuts de la Fédération Comorienne de Tennis, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Elective du Bureau Exécutif qui se tiendra le samedi 19 août 2023 à 10h00 à l'hôtel restaurant le cœlacanthe Moroni Ngazidja » peut-on lire dans la lettre de convocation en date du 9 août 2023. Dans une autre dépêche, le président expose les difficultés que sa fédération et lui-même traversent depuis quelques temps et qui risquent de mettre à mal l'avenir de la discipline. « Aujourd'hui la

fédération, et surtout moi, faisons face à des vents contraires et violents qui risquent de mettre en péril tous les efforts consentis pour l'évolution du tennis en terre comorienne. » Et de continuer : « Pour cette raison, j'ai décidé de ne pas me représenter au poste de président et d'anticiper l'élection d'un nouveau bureau. Le mandat du bureau actuel expire en mai 2025. »

Si cette affirmation a le mérite de mettre en rogne le COSIC, elle s'appuie toutefois sur le récépissé 21-153 du ministère de l'intérieur qui entérinait l'élection d'un nouveau bureau le 09 mai 2021. « Par le présent récépissé, le Ministère constate l'avènement d'un nouveau Bureau Exécutif qui dirigera les activités de la Fédération jusqu'au 09 mai 2025. »

Ce n'est pas en tout cas l'avis de la hiérarchie qui trouve que les arguments avancés ne sont pas conformes aux dispositions réglementaires en vigueur, qui trouve que le mandat de l'équipe sortante a pris fin depuis février dernier, d'où sa suspension pour

n'avoir pas été en capacité d'organiser les élections à temps. « Nous constatons que malgré notre courrier d'information Réf 2023/001/FCT daté du 19 janvier 2023, vous n'avez pas organisé vos assemblées générales électives, conformément à vos statuts » disait la lettre du COSIC envoyée aux présidents des fédérations de tennis et de tennis de table. En tout cas, du côté de la maison olympique on croit dur comme fer que « ces élections n'auront pas lieu, car ce qui compte c'est les élections de 2019 et non celles de 2021 » nous dit une source proche du COSIC.

C'est donc une bataille juridique qui s'ouvre entre les deux parties. Les soutiens de Mahamoud Zayya estiment que le COSIC n'a pas la légitimité nécessaire pour suspendre la FCT. Et pour illustrer leur propos ils s'appuient sur l'arrêté 23-52 du ministère de la jeunesse et sports qui avait été saisi suite au conflit qui opposait certains membres de la Fédération d'athlétisme ayant entraîné la suspen-



sion desdits membres. « En tout état de cause, je ne saurais admettre que le COSIC socle de l'olympisme et du sport dans notre pays s'ingère dans la confusion en vertu du droit de regard que je suis tenu d'exercer sur le sport national » écrivait le ministre de la jeunesse. Une mise au point qui venait s'ajouter à la note 21-071/MJESTSAC du 04 août 2021 qui donnait « Quitus au nouveau bureau pour exécution de leur tâche. »

Si le président du COSIC a en effet le pouvoir de suspendre

une fédération, les soutiens du président de la FCT lui ôtent le pouvoir d'organiser les élections. Et de s'offusquer de ce qu'ils considèrent comme du deux poids et deux mesures. « Pourquoi avoir accepté les élections du tennis de table et empêcher les nôtres. C'est tout simplement un abus caractérisé. Dans tout ça, c'est le sport comorien qui sort affaibli » conclut-il.

Imtiyaz

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

جمهورية القمر المتحدة
الوحدة - التضامن - التنمية
وزارة الزراعة والصيد والبيئة
والسياحة والحرف اليدوية

Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 590015 5017604 / Projet n°: P-KM-A00-002

Avis d'Appel d'offres international

IAS N° 11: AOI/BIENS/12/2023/ AEFPF/CRDE

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

Projet : **Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)**

Intitulé du Marché : Appui aux achats de 160 000 poussins d'un jour (chair et ponte)

Pays : Union des Comores

Don N°11 : 590015 5017604

Méthode de passation de marché : Appel d'Offre international

AOI N° : AOI/BIENS/12/2023/ AEFPF/CRDE

Émis le : Le 5 FEVRIER 2024

1. Le gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Africain de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'Urgence d'Appui à la production agricole aux Comores et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché « Appui aux achats de 160 000 poussins d'un jour (chair et ponte) ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermés de la part de soumissionnaires éligibles

et répondant aux qualifications requises pour l'Appui aux achats de 160 000 poussins d'un jour (chair et ponte).

Lieu de livraison

*Dans les quatre CRDE abritant les fermes souches parentales, dans les sites abritant les 16 poulaillers et chez les aviculteurs particuliers.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque 2 octobre 2015 du Cadre de passation des marchés applicable conformément à l'accord juridique et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le **Cadre de Passation des Marchés**.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès des bureaux du Projet d'Urgence d'Appui à la Production agricole (AEFPF-Comores) Courriel: aefpfcomoresbad@gmail.com / rpmaefpf.comoresbad@gmail.com / Nadjib.cnaefpfcomores.bad@gmail.com

Téléphone : (+269) 733 12 81 / (+269) 332 11 42 / (+269) 345 34 69 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du Projet AEFPF sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques - Union des Comores, durant les heures de travail du lundi au vendredi de 8h 30mn à 16h 30m.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous du Projet AEFPF-COMORES sis à la Direction Générale des

Ressources Halieutiques - Union des Comores au plus tard le 20 MARS 2024 à 14h 00mn heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous du Projet AEFPF-COMORES sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques Moroni - Union des Comores le 20 MARS 2024 à 14h 30mn heure locale.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de 1 700 000 KMF ou son équivalent en monnaie librement convertible.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : A l'attention du Coordonnateur National du Projet (AEFPF-Comores)

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

Bureau : sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques

Moroni - Union des Comores

Téléphone fixe : (+269) 773 12 81

Mobile : (+269) 345 34 69 / (+269) 332 11 42

Email: aefpfcomoresbad@gmail.comNadjib.cnaefpfcomores.bad@gmail.comrpmaefpf.comoresbad@gmail.com

DAKHLA-RAID :

Dakhla fête les dix ans de son Raid

C'est l'une des rares compétitions qui est dédiée exclusivement à la gente féminine en Afrique. Cette année, la ville de Dakhla fête les dix ans de son raid. Pour ces dix ans, les organisateurs ont vu en gros avec la participation de 50 raideuses marocaines et d'autres venues de différentes parties du monde, notamment d'Europe et d'Afrique.

Des athlètes confirmés et amateurs prendront part à ce dixième rendez-vous de Dakhla. Pour marquer l'évènement, l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) y mettra son grain de sel avec « huit étudiantes du Rwanda, du Ghana, de Madagascar et du Cap-Vert », une façon pour l'AMCI d'affirmer un peu plus le caractère international de l'évènement. C'est aussi une autre façon pour les organisateurs de faire vendre le patrimoine de la région. « De même, le Raid Sahraouiya contribue au rayonnement de la ville de Dakhla au niveau international en permettant aux participantes étrangères de découvrir de près les paysages naturels uniques de la région



Dakhla-Oued-Eddahab, combinant mer et désert, a souligné Mme Ouachi, mettant également en exergue l'aspect culturel de cette manifestation qui fait connaître le riche patrimoine Hassani » nous fait dire l'Agence MAP dans une dépêche en date du 5 février.

Et l'initiatrice du projet Mme Leila Ouachi de renchérir sur l'importance d'un tel évènement. « Le Raid Sahraouiya se veut une occasion pour célébrer les valeurs de solidarité et d'engagement en faveur

d'une cause humanitaire, en l'occurrence le soutien aux habitants des zones défavorisées et son impact en matière de tourisme. C'est donc sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que le coup d'envoi a été donné dimanche dernier pour une aventure féminine inédite qui se poursuit jusqu'au 10 février. »

Les athlètes vont s'affronter sur différentes disciplines. « Les participantes, débutantes ou athlètes professionnelles, s'affrontent sur diffé-

rentes épreuves (Boot camp, canoë, run & bike, trail, course d'orientation VTT) réparties sur quatre jours. Ce défi sportif est tout aussi un raid d'exploration de paysages marocains inédits » dans une ambiance de joie et de fraternité comme. « Encourageant à s'impliquer dans l'action sociale et solidaire, puisque tous les participants représentent des associations de la société civile » a témoigné l'organisatrice de l'évènement.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination du Projet (UCP), un expert en suivi évaluation.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfarae@yahoo.fr Cc : infospaesc@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelecco-mores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 07 février 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 27 février 2024 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

L'expert en suivi évaluation de l'UCP devra :

(a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins (Bac + 4 années) dans les domaines d'éducation suivante : **Statistiques, informatique, Gestion de Projet, ou autres domaines connexes ;**

(b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum dans le domaine du suivi-évaluation des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires ;

(c) Avoir des connaissances en techniques de gestion de projets en général et de suivi-évaluation en particulier; en système informatique de suivi-évaluation et la définition d'indicateurs ;

(d) Avoir des connaissances des Procédures et exigences de la Banque Mondiale en Matière de Suivi Évaluation ;

(e) Avoir une bonne communication écrite et orale ;

2.PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés **au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni**

4. CONDITIONS D'EMPLOI

• L'expert en suivi évaluation sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• L'expert en suivi évaluation est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.